



Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 03/04/2023

- Présents :** Mmes Jacqueline FROMONOT, Adeline TRIBUT
MM Joël CANTON, Jean-Marie FROMONOT, Joël HENRY (procuration de Aurélie MAYORA), Bernard LECUILLER, Nicolas MAITRET
- Absents :** Mmes Marie BLONDEL, Aurélie MAYORA (excusée), Andrée POITOUT (excusée)

***La séance est ouverte à 20 heures
Sous la présidence du Maire Jean-Marie FROMONOT***

1) Compte rendu de la séance du 16 février 2023

Approuvé à l'unanimité.

2) Vote du compte administratif et du compte de gestion 2022

Le compte administratif et le compte de gestion 2022 sont présentés par Joël CANTON. Il mentionne un excédent de fonctionnement pour 2022 de 67 368,96 € et un déficit d'investissement pour 2022 de 6976,33 €. Les investissements prévus en 2022 sont reportés sur 2023.

Le compte administratif et le compte de gestion 2022 sont approuvés à l'unanimité.

3) Affectation du résultat 2022

La commission finance lors de la préparation du budget propose de mettre dans le compte **023 virement à la section d'investissement** du budget de dépense du fonctionnement la somme de 15 000 €. Par la même occasion d'inscrire sur le compte **002 excédent de fonctionnement n-1** du budget de recette du fonctionnement la somme de 42 746,33 €. Par conséquent, nous trouvons sur le compte **1068 excédent de fonctionnement** du budget de recette d'investissement la somme de 24 622,63 €.

L'affectation du résultat 2022 est approuvée à l'unanimité.

4) Vote du taux des taxes

Il n'y a pas d'augmentation du taux des taxes, car l'administration fiscale a revalorisé les bases des taux des taxes d'environ 7 % à 8 %.

Le maintien du taux des taxes est approuvé à l'unanimité.

5) Vote du budget primitif 2023

Le budget de fonctionnement proposé s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 196 056 €.

Le budget d'investissement proposé s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 187 771,63 €.

Les travaux des chemins ainsi que les trottoirs de la rue Saint-Etienne prévus en 2022 sont reportés en 2023.

6) RODP

La feuille de calcul de la Redevance d'Occupation du Domaine Public a été présentée (électricité, gaz et télécoms), la recette s'élève pour l'ensemble des trois entités à 677 €.

La recette du RODP est approuvée à l'unanimité.

7) Subvention 2023

Une subvention de 17 000 € qui a été accordée par le département pour les travaux de voirie et trottoirs. La demande de subvention pour la plantation d'arbres sur la place Saint-Vincent n'est plus attribuée. Plusieurs demandes de subventions vont être lancées pour la plateforme sportive (attente des retours).

8) Travaux 2023

Comme cité ci-dessus, les travaux des chemins ainsi que les trottoirs de la rue Saint-Etienne sont d'actualité pour 2023. A cela s'ajoutent les travaux de remise en état de l'escalier du cimetière, l'encadrement de la porte d'entrée de la mairie, la re-installation du calvaire et la plantation d'arbres sur la place Saint-Vincent. L'installation possible d'une plateforme sportive sur la place Saint-Vincent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.